

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle
et numérique

Décision du 19 septembre 2022 portant nomination d'un membre du conseil d'école de Télécom ParisTech

NOR : ECOG2226532A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom ParisTech, notamment son article 1-1 ;

Vu la proposition de la présidente de la Région Ile-de-France du 12 septembre 2022,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'école de Télécom ParisTech, en qualité de représentant des collectivités territoriales ou de leurs groupements, sur proposition de leur exécutif :

- En tant que titulaire : M. Nasrou (*Othman*), vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France.

Article 2

Le directeur de Télécom ParisTech est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 19 septembre 2022

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,

L. ROUSSEAU